

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2021-40**

L'an deux mille vingt et un, le seize juillet, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Mâron, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie de Mâron sous la présidence de M. Gilbert BLANC, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12/07/2021

Nombre de conseillers : en exercice : 14 / présents : 11 / votants : 13

Présents : M. Gilbert BLANC, Mme Carole FRESNEAU, M. Guilhem de TARLÉ, M. Éric FRESNEAU, Mme Angélique COCLIN, M. Aurélien VARVOU, Mme Odile GUINNEPAIN, Mme Nathalie CHERPITEL, Mme Agnès PERROT, M. Daniel PILLET, Mme Françoise ANNAVAL.

Excusés : Mme Corinne BERNARD (pouvoir à Mme Carole FRESNEAU), M. Jean-Gilles LAFARCINADE, Mme Claire de TARLÉ (pouvoir à M. Guilhem de TARLÉ).

Secrétaire de séance : Mme Angélique COCLIN.

**Objet : Vœu pour le retrait immédiat du projet Hercule de privatisation de l'électricité**

Depuis 75 ans, sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance, l'électricité est un bien commun, Électricité de France un service public.

Premier producteur d'électricité en France et en Europe, deuxième producteur mondial, EDF fournit à l'ensemble du territoire français l'une des électricités les plus propres, sûres et économiques ; notamment grâce à la péréquation tarifaire, garantissant un prix identique à tous les Français, qu'ils vivent en zones urbaines, rurales ou en outre-mer.

Mais aujourd'hui, ces garanties, tout comme la souveraineté énergétique de notre pays sont menacées par le projet Hercule.

Le projet Hercule, dont les négociations demeurent opaques, est impulsé par la Commission européenne. L'électricité, pourtant considérée comme un bien essentiel, se doit d'être à son tour soumise aux lois du marché et de la concurrence. Cette loi conduit à la privatisation des secteurs les plus rentables du groupe EDF, qui sera morcelé en trois sociétés. Cette réorganisation sonne le glas d'un des derniers services publics de notre pays.

Paradoxalement, s'il est une chose que la covid-19 aura permis de dévoiler, c'est le rôle crucial du service public. Des personnels hospitaliers aux instituteurs, des agents territoriaux aux bénévoles associatifs : en temps de crise, l'intérêt général redevient un marqueur structurant.

Alors, à l'heure où des millions de Français vivent la précarité énergétique, dans une époque où les enjeux de transition écologique et énergétique relèvent de défis pour l'Humanité, le rôle et la mission de service public d'Électricité de France sont d'autant plus d'actualité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, appelle à l'arrêt immédiat du projet Hercule et demande aux parlementaires du département de s'opposer au projet.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le 20/09/2021

Affiché le 20/09/2021

Le Maire

